

## INTERVENTION

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*

**Valérie BEAUSERT-LEICK, 1ère vice-présidente déléguée à la solidarité avec les territoires et aux stratégies d'aménagement**

Conseillère départementale du canton de Laxou

---

### DOB Aménagement

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues,

Le DOB présenté illustre les engagements inscrits dans le projet départemental en matière de solidarité avec les territoires. Il intègre les choix qui sont les nôtres en matière d'aménagement concernant la politique de l'habitat, le déploiement de la fibre optique, l'accessibilité des services et les contrats territoires solidaires.

Des choix qui ne peuvent pas se résumer à une simple gestion de nos compétences mais qui doivent, au contraire, nous enjoindre à **innover dans nos actions**.

Le fil conducteur de notre action, rappelé dans ce DOB, est clair : **favoriser un développement équilibré** des territoires **qui prend en compte la particularité de chacun**.

Œuvrer à un aménagement équitable, c'est penser au juste équilibre entre les territoires urbains et les territoires ruraux. Les CTS et les 60M€ consacrés sont la traduction concrète de cette ambition. C'est un outil qui permet de donner la pleine mesure aux potentiels des territoires en matière de développement économique, social et environnemental. Le CTS est un outil partagé qui doit **permettre aux acteurs de développer des projets porteurs de l'ADN de leurs territoires**.

L'aménagement doit répondre aux enjeux des territoires et de leurs habitants comme la question du logement. C'est en ce sens que nous avons souhaité prendre la compétence d'aide à la pierre et œuvrer au développement d'une politique de l'habitat qui répond aux enjeux de revitalisation des centres bourgs, à l'accession sociale, à la lutte contre les précarités sociales et énergétiques.

Nous ne pouvons porter la transition écologique sans être des « impulseurs » de démarche. **La transition écologique ne se décrète pas, elle s'accompagne, elle se porte**.

Pour qu'un territoire soit dynamique, encore faut-il qu'il offre les conditions de cette dynamique. La fibre optique et la téléphonie mobile sont des impératifs à l'attractivité.

Le département de Meurthe-et-Moselle a fait le choix d'être un acteur à part entière du projet de déploiement rapide de la fibre portée par la région Grand Est. Notre position est particulière puisque nous avons fait le choix très tôt de développer un réseau départemental à très haut débit avec une dorsale de 830 km. Choix qui se révèle payant puisque cette



dorsale existante va nous permettre de supporter un coût de développement de la fibre moindre que les autres départements.

Ce qui démontre **qu'une action publique qui anticipe, se révèle être un gain pour le futur.**

Le DOB rappelle aussi la question centrale de l'accessibilité des services avec le schéma départemental qui garantit une réponse efficace pour les zones en déficit d'accessibilité. Sans une action marquée en ce sens, nous courrons le risque de voir se dessiner un département à deux vitesses.

Enfin, sans occulter les nombreux autres éléments développés dans ce DOB, je souhaiterais évoquer l'effort développé autour de la qualité du réseau routier départemental.

Le budget 2017 marquera une hausse de 5,8%. Cet effort est indispensable pour garantir la qualité et la sécurité du réseau routier. Favoriser la sécurité des usagers ce n'est pas seulement participer à l'entretien du réseau, c'est aussi, agir à la réduction des risques liés à la saturation. Aussi, nous confirmons notre engagement au développement des aires de covoiturage. Des aires qui participent tout comme les modes doux de circulation au développement durable.

Monsieur le Président, mes chers collègues, voici quelques éléments que je souhaitais développer concernant ce DOB qui est **l'illustration des engagements pris et qui se traduisent en actes.**

Je vous remercie.